

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2015

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

ÉPREUVE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure – COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 17 pages numérotées de 1/17 à 17/17.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 10/17 à 13/17.
- Economie approfondie, pages numérotées de 14/17 à 17/17.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Dans quelle mesure l'action des pouvoirs publics est-elle efficace pour lutter contre les inégalités ?

DOCUMENT 1

Niveaux de vie annuels avant et après redistribution en 2012 (en euros par unité de consommation¹)

	D1	D10	Ensemble
Revenu avant redistribution (A)	4 128	72 195	25 649
Prélèvements dont :	- 165	- 15 886	- 3 523
Financement de la protection sociale (contributions sociales et cotisations sociales)	- 209	- 5 716	- 1 804
Impôts directs	45	- 10 170	- 1 719
Prestations dont :	5 985	345	1 430
Prestations familiales	1 925	298	718
Aides au logement	1 831	18	351
Minima sociaux ²	2 229	29	360
Revenu disponible (B)	9 948	56 654	23 556
Taux de redistribution (B-A)/A	141,0 %	- 21,5 %	- 8,2 %

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : *France, portrait social*, INSEE, 2013.

Lecture : les 10% des personnes au niveau de vie le plus faible (avant redistribution) perçoivent en moyenne 5 985 euros de prestations par an et par unité de consommation.

1 : Mode de calcul permettant de tenir compte de la composition des ménages.

2 : Les minima sociaux consistent à assurer un revenu minimal aux personnes en situation de précarité.

DOCUMENT 2

L'article 1^{er} de la Constitution précise que « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives » et son article 4 que les partis et groupements politiques « contribuent à la mise en œuvre » de ce principe.

Plusieurs lois ont été adoptées faisant application de ce principe [...].

La loi n°2000 - 493 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives a d'abord imposé l'alternance stricte femmes-hommes* sur les listes aux élections européennes et aux élections sénatoriales à la proportionnelle ainsi qu'une alternance par tranche de six candidats aux élections municipales et régionales. La loi prévoit de surcroît une sanction financière à l'encontre des formations politiques ne respectant pas ce principe dans la présentation des candidatures aux élections législatives.

[...] La loi n°2007 – 128 du 31 janvier 2007 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives étend l'obligation de la stricte alternance femmes - hommes dans la composition des listes pour l'élection de l'exécutif des régions et des communes de 3 500 habitants et plus. Ainsi, la loi prévoit une obligation de parité sur les listes d'adjoints élus par les conseils municipaux.

Source : assemblee-nationale.fr.

*Système dans lequel, sur une liste électorale, un homme candidat alterne avec une femme candidate et ainsi de suite jusqu'à la fin de la liste.

DOCUMENT 3

Évolution des indicateurs de pauvreté en France

	2008	2009	2010	2011
Seuil à 60 % de la médiane				
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	7 836	8 173	8 520	8 729
Taux de pauvreté (en %)	13,0	13,5	14,0	14,3
Seuil de pauvreté (euros constants 2011/mois)	985	989	978	977
Niveau de vie médian des personnes pauvres (euros constants 2011/mois)	803	801	792	790
Seuil à 50 % de la médiane				
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	4 272	4 507	4 677	4 856
Taux de pauvreté (en %)	7,1	7,5	7,7	7,9
Seuil de pauvreté (euros constants 2011/mois)	821	824	815	814
Niveau de vie médian des personnes pauvres (euros constants 2011/mois)	676	681	671	673

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : En 2011, 14,3 % de la population vit avec un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté (taux de pauvreté).

Source : « Les niveaux de vie en 2011 », *INSEE Première*, septembre 2013.

DOCUMENT 4

Espérance de vie à 35 ans des hommes en France selon leur catégorie socioprofessionnelle

	Cadres	Ouvriers
Espérance de vie totale	47 ans	41 ans
Espérance de vie sans problèmes sensoriels et physiques*	34 ans	24 ans

Source : INED, données 2003.

*Espérance de vie avant de rencontrer des difficultés dans les activités du quotidien (difficultés à voir, à entendre, à marcher, à monter et descendre des escaliers, etc.).

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1. La solidarité organique a-t-elle fait disparaître toute forme de solidarité mécanique ? (3 points)
2. Présenter les principaux déterminants des délocalisations de la production des entreprises. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous mettrez en évidence les caractéristiques du chômage.

Répartition dans la population active, chômage et chômage de longue durée des individus selon leurs caractéristiques en 2013 (en %)

	Taux de chômage	Taux de chômage de longue durée*	Part des chômeurs de longue durée dans le total des chômeurs
SEXE			
Hommes	10,0	4,1	40,9
Femmes	9,7	3,9	39,9
ÂGE			
De 15 à 24 ans	23,9	6,4	27,3
DE 55 à 59 ans	7,4	4,3	57,5
60 ans ou plus	5,1	3,0	58,4
DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ			
Diplôme supérieur à bac +2	6,1	2,1	34,2
Bac +2	5,7	1,9	32,9
Bac ou équivalent	10,1	3,2	31,6
CAP, BEP ou équivalent	10,0	4,1	41,3
Brevet des collèges	14,5	5,7	39,8
Aucun diplôme ou certificat d'études supérieures	16,8	8,9	52,9

Source : INSEE, 2014.

* Le chômage de longue durée est le chômage d'un an ou plus. Le taux de chômage de longue durée est le rapport entre le nombre de chômeurs de longue durée et la population active.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le processus de croissance a un caractère endogène.

DOCUMENT 1

Les activités de recherche-développement (R&D), en accumulant un stock immatériel d'idées et de connaissances, permettent d'augmenter l'efficacité avec laquelle il est possible de produire des richesses à partir de capital et de travail [...]. En élevant le niveau d'éducation, donc le nombre de travailleurs très qualifiés qui peuvent participer à cette accumulation de savoir, on augmente le rythme des découvertes et, donc, les possibilités de croissance des économies. L'implication de ce type de théorie est que le taux de croissance du PIB s'élève avec le niveau d'éducation [...]. En conséquence, si une économie alloue, une année, plus de ressources à l'éducation et augmente ainsi son stock de capital humain, cela aura pour effet d'augmenter durablement non pas seulement le niveau des richesses produites mais surtout le taux de croissance de l'économie.

L'éducation peut avoir un autre rôle, non moins important : favoriser non plus les innovations technologiques mais leur adaptation. [...] Les technologies les plus performantes sont adoptées et mises en œuvre plus rapidement par les économies les plus riches en capital humain. A nouveau, c'est le niveau d'éducation qui élève le taux de croissance de l'économie, en accélérant l'assimilation du progrès technique. Cette deuxième fonction de l'éducation ne résulte pas seulement d'une plus grande maîtrise technique de la part des personnes qui ont fait davantage d'études. Il se peut que l'éducation augmente aussi la capacité à effectuer des choix strictement économiques, à allouer convenablement les ressources - par exemple en mesurant que tel marché est en développement, que telle technologie sera ou ne sera pas rentable - bref à prendre les bonnes décisions. [...]

Dans cet ensemble d'approches, [...] le taux de croissance à long terme ne dépend plus d'une croissance du progrès technique inexplicée [...], mais de l'effort d'investissement en capital humain des différentes économies. Cela donne une place centrale aux politiques éducatives, d'autant qu'une impulsion donnée au niveau d'éducation par une intervention publique peut avoir un effet durable puisqu'il affecte non seulement le niveau de la production mais aussi son taux de croissance dans l'avenir.

Source : *Économie de l'éducation*, Marc GURGAND, 2005.

DOCUMENT 2

Dépenses de recherche et développement en % du PIB entre 2000 et 2012

	2000	2007	2012
Allemagne	2,47	2,53	2,98
Espagne	0,91	1,27	1,30
France	2,15	2,08	2,29
Finlande	3,35	3,47	3,55
Japon	3,00	3,46	3,35
Chine	0,90	1,40	1,98

Source : « *Principaux indicateurs de la science et de la technologie* », OCDE, 2014.

DOCUMENT 3

On peut supposer que la productivité d'une entreprise au cours d'une période donnée est une fonction croissante de l'expérience passée qu'elle a accumulée dans la production d'un bien. Cette amélioration de la productivité est incorporée aux investissements : à chaque fois qu'un producteur investit, les biens d'équipement nouveaux incorporent les connaissances accumulées par l'expérience et ils sont donc plus efficaces que les équipements anciens auxquels ils se substituent.

[...] En améliorant sa productivité, une entreprise a également un effet externe positif sur la productivité des autres entreprises. Il existe une synergie* entre les producteurs qui rend chacun d'autant plus efficace que les autres le sont déjà. Cela tient notamment à l'émulation réciproque par la concurrence et à l'imitation des procédés les plus efficaces.

[...]

Au sens large, les infrastructures comprennent les routes et autoroutes, les voies ferrées, les ports et aéroports, les réseaux de télécommunication, les réseaux nationaux de distribution du gaz et de l'électricité, l'éclairage public etc., en un mot, tous les investissements qui développent et facilitent la circulation des informations, des personnes et des biens. Il est certain que le développement de ces infrastructures constitue un facteur important d'économies externes pour les entreprises.

Source : *Introduction à la politique économique*, Jacques GÉNÉREUX, 1999.

* synergie : action en commun de plusieurs éléments qui visent un même objectif.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

En quoi le régime politique des États-Unis est-il caractéristique d'un régime présidentiel ?

DOCUMENT

ARTICLE I

Section 1. Tous les pouvoirs législatifs ci-après accordés seront conférés à un Congrès des États-Unis, composé d'un Sénat et d'une Chambre des représentants.

Section 2. La Chambre des Représentants sera composée de membres choisis tous les deux ans par la population des différents États.

Section 3. Le Sénat des États-Unis comprendra deux sénateurs par État désignés pour six ans : chacun d'eux aura une voix. [...]

Section 7. Toutes les propositions de loi (bills) relatives à l'impôt devront être d'abord discutées par la Chambre des Représentants ; mais le Sénat pourra proposer des amendements ou y concourir, comme pour toute autre proposition de loi. Toute proposition de loi votée par la Chambre des Représentants et le Sénat devra être soumise au Président des États-Unis avant d'être promulguée. S'il l'approuve, il la signera ; dans le cas contraire, il la renverra à la chambre dont elle émane, accompagnée de ses objections. [...] Si, à la suite de ce nouvel examen, les deux tiers des membres de cette Chambre confirment leur vote elle sera transmise, accompagnée des objections présidentielles, à l'autre Assemblée qui, à son tour, la discutera à nouveau. Si cette dernière l'approuve à la majorité des deux tiers, la loi deviendra alors définitive [...].

ARTICLE II

Section 1. Le pouvoir exécutif sera confié à un Président des États-Unis d'Amérique. La durée de son mandat, comme celle du vice-Président, sera de quatre ans. [...]

Section 2. Le Président sera commandant en chef des forces de terre et de mer des États-Unis [...].

Section 3. Il informera périodiquement le Congrès sur l'état de l'Union et il recommandera à son attention toute mesure qu'il jugera nécessaire et opportune ; [...] il veillera à la bonne exécution des lois et nommera tous les fonctionnaires fédéraux.

Source : La constitution des États-Unis, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques</p>

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Le répertoire de l'action politique se limite-t-il au vote ?

DOCUMENT 1

Le vote, bien que toujours largement considéré comme utile et efficace par les jeunes générations, n'est plus le seul moyen d'expression démocratique. D'autres formes de participation sont recherchées, et l'on observe un élargissement des usages civiques et citoyens ainsi qu'une légitimité croissante de la protestation.

La participation politique non conventionnelle est en hausse dans tous les pays européens [...]. En France, l'attachement à la manifestation s'affirme d'autant plus que l'on est jeune : 68 % des 18-24 ans contre 48 % des 65 ans et plus déclarent qu'il est extrêmement ou très important pour la démocratie que les gens manifestent. Un jeune sur deux (51 %) qui considère le vote comme un élément fondamental du bon fonctionnement de la démocratie juge également l'usage de la manifestation extrêmement ou très important. [...]

Le développement de la participation non conventionnelle, souvent protestataire, dans les sociétés européennes, ne doit pas être considéré comme un mode de participation politique qui s'opposerait à la participation électorale.

Source : « Les jeunes et la politique », Anne MUXEL, *La politique en France et en Europe*, Pascal PERRINEAU et Luc ROUBAN, 2007.

DOCUMENT 2

Pourcentage de citoyens qui déclarent avoir effectué une ou plusieurs des actions citées entre février 2011 et février 2013

	Participer à un débat public	Exprimer votre opinion sur des enjeux publics	Signer une pétition
Union européenne	20	44	34
Belgique	16	40	35
Allemagne	26	38	24
Espagne	12	53	34
France	28	51	51
Italie	18	32	23
Pays-Bas	16	51	44
Roumanie	27	41	22
Suède	13	43	46
Royaume-Uni	15	50	53

Source : Commission européenne, 2013.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Quelles sont les principales caractéristiques de la globalisation financière ?

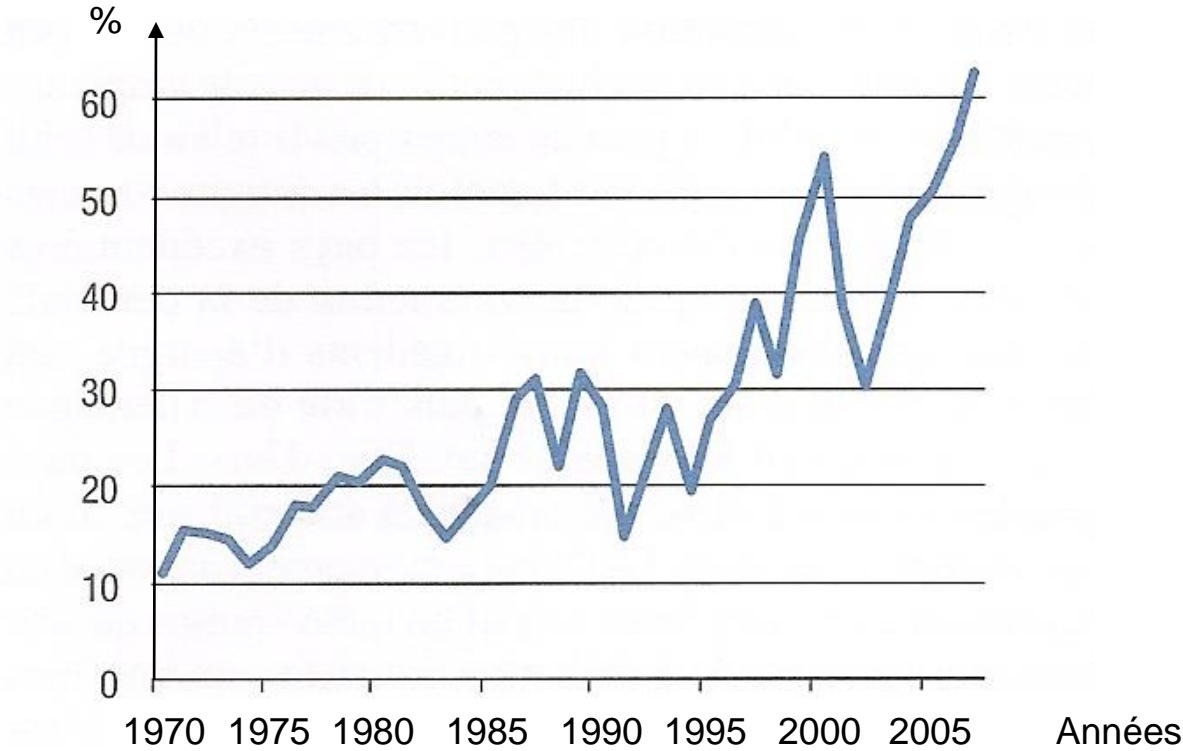
DOCUMENT 1

La crise financière de la fin des années 2000 a provoqué dans les économies développées une récession d'une ampleur jamais vue depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Sa gravité force à s'interroger sur le bien-fondé de la libéralisation financière engagée depuis la fin des années 1970. Celle-ci a en effet conduit à la suppression progressive des règles entravant aussi bien les mouvements internationaux de capitaux que le développement des marchés financiers. Au fil des décennies, le champ de la circulation financière internationale a pu ainsi s'étendre en même temps qu'éclatait le cadre de l'intermédiation financière traditionnelle. [...] Des assureurs, des fonds de pensions, des fonds d'investissement... ont, à la place des banques, pris en charge le financement et les risques d'une grande part des prêts distribués.

Source : « Peut-on revenir sur la globalisation financière ? », Anton BRENDER, Florence PISANI, *Cahiers français*, mars-avril 2011.

DOCUMENT 2

Flux de capitaux mondiaux en % du commerce mondial, 1970-2007



Source : Thomson Datastream, FMI.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Montrez que le financement de la protection sociale est confronté aux problèmes de sélection adverse et d'aléa moral.

DOCUMENT 1

Le problème principal auquel font face les marchés d'assurance est l'asymétrie d'information qui existe entre l'assuré et l'assureur. Elle conduit au phénomène d'antisélection (ou sélection adverse) qui entraîne progressivement le départ de tous les faibles risques et l'effondrement final du marché d'assurance. Une réponse à ce problème consiste à rendre l'assurance obligatoire et à réguler la sélection des risques. [...]

Le problème de toute assurance, publique ou privée, vient du fait que les individus ont tendance à changer leur comportement s'ils sont assurés et en particulier à accroître leur prise de risque. [...] L'aléa moral peut conduire l'assuré à réduire ses efforts de recherche d'emploi ou à surconsommer des soins médicaux. [...] De même qu'un artisan réalise un devis pour un dégât des eaux couvert par une police d'assurance peut avoir tendance à gonfler ses devis, l'offre médicale, lorsqu'elle n'est pas régulée, peut conduire à une inflation des coûts lorsque la prise en charge des soins est couverte par une assurance. Un individu assuré réagit de fait comme un consommateur disposant d'un budget illimité, et aucune des deux parties n'a intérêt à limiter les coûts engagés.

Source : Economie des politiques publiques, sous la direction d'Antoine BOZIO et Julien GRENET, 2012.

DOCUMENT 2

Consommation de soins et biens médicaux en France (en milliards d'euros courants)

	2005	2012	Variation en % entre 2011 et 2012
Soins hospitaliers¹	68,5	85,1	2,4
<i>Secteur public</i>	<i>52,8</i>	<i>64,9</i>	<i>2,4</i>
<i>Secteur privé</i>	<i>15,7</i>	<i>20,2</i>	<i>2,6</i>
Soins de ville	37,4	47,3	3,2
<i>Médecins</i>	<i>16,5</i>	<i>19,7</i>	<i>2,4</i>
<i>Auxiliaires médicaux</i>	<i>8,1</i>	<i>12,4</i>	<i>7,2</i>
<i>Dentistes</i>	<i>8,7</i>	<i>10,5</i>	<i>2,2</i>
<i>Analyses de laboratoires</i>	<i>3,8</i>	<i>4,3</i>	<i>-1,8</i>
<i>Cures thermales</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>6,1</i>
Médicaments	30,7	34,3	-0,9
Autres biens médicaux	8,8	12,8	5,1
<i>Optique</i>	<i>4,2</i>	<i>5,6</i>	<i>4,0</i>
<i>Prothèses, orthèses, VHP²</i>	<i>1,6</i>	<i>2,4</i>	<i>6,6</i>
<i>Matériels et pansements</i>	<i>3,0</i>	<i>4,9</i>	<i>5,6</i>
Transports de malade	2,8	4,1	5,3
Total des consommations de soins et de biens médicaux	148,1	183,6	2,2

¹ : Court et moyen séjour, psychiatrie.

² : Véhicules pour handicapés physiques

Source : *Tableaux de l'économie française*, INSEE, 2014.